



REGARD SUR...

SAILLAGOUSE

Edito
du
Maire

Les fêtes de Noël viennent de se terminer favorisant les retrouvailles familiales. Et voici déjà l'arrivée de l'an nouveau.

2002, signifie l'entrée de plein pied dans le troisième millénaire avec toutes les craintes que peuvent inspirer les événements internationaux et les mutations économiques que connaît notre paysage national, mais aussi l'espoir de voir s'unir des communes pour décider et gérer au niveau de l'intercommunalité nouvelle, l'ensemble des projets structurants et communs garantissant ainsi une meilleure gestion de l'argent public et une organisation plus efficace.

Mais avant tout, ma pensée va à tous ceux qui ont été éprouvés durant cette année par la perte d'un être cher, aux malades, aux plus démunis, à ceux dont les fêtes sont synonymes de solitude.

Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse nos vœux de santé, bonheur et réussite pour 2002. Que cette nouvelle année fasse éclore nos projets et permette la concrétisation de nos espoirs. Que 2002 soit l'occasion pour le nouveau Conseil Municipal de continuer à conduire une politique volontariste et dynamique avec une fiscalité maîtrisée, tout en privilégiant la concertation avec l'ensemble de la population, dans le respect des règles de la démocratie. Traiter le quotidien, embellir le cadre de vie, améliorer la sécurité de nos concitoyens, activer l'investissement et continuer à favoriser la création de postes d'emploi, tels sont entre autres, les objectifs et les défis que nous nous sommes fixés.

Bonne Année à tous

Bon Any nou.....i sempre en devan

Georges ARMENGOL



Meilleurs Vœux 2002

Mairie de Saillagouse - Place Oliva - 66800 SAILLAGOUSE
Tél. 04.68.04.72.89 - Fax : 04.68.04.05.57

janvier 2002



CALENDRIER DES RIFLES CERDAGNE-CAPCIR 2001-2002

Les fêtes de Noël sont terminées, mais si vous voulez encore rifler, gagner, perdre, rire, vous retrouver pour une agréable soirée, voici encore quelques dates ...

V 15/02/02	Ski Club FORMIGUERES	21 h - Salle de la Légion Etrangère - FORMIGUERES
S 16/02/02	Comité des fêtes d'EGAT	21 h - Salle des Fêtes - EGAT
D 17/02/02	Amicale des Pompiers de FONT-ROMEU	21 h - Salle des Fêtes - EGAT et ODEILLO

Les associations de Cerdagne-Capcir vous souhaitent une très agréable soirée et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2002.
Les associacions us desitjen un bon vespre i un bon any 2002.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU PUIGMAL

La station est ouverte depuis le 1er décembre. Comme chaque année, le Syndicat du Puigmal propose un tarif préférentiel aux habitants des communes membres du Syndicat.

TARIFS SAISON	EUROS	FRANCS
standard	200 €	1.311.91 F
Standard étudiant, scolaire, militaire	150 €	983.94 F
Résident adulte	105 €	688.75 F
Résident scolaire, étudiant, militaire	75 €	491.97 F
Comité d'entreprise adulte (et campings)	140 €	918.34 F
Comité d'entreprise enfant (et campings)	110 €	721.55 F



SAISON CERDANE 2001-2002

La « Saison cerdane », sous la houlette de la Charte Intercommunale de Cerdagne et du Comité de Programmation vous propose cet hiver cinq spectacles de théâtre, de danse et de musique :

3 au 14 décembre 2001 : Résidence de la Compagnia dell Improvviso au Casino de Font-Romeu

15 décembre 2001 : « Cyrano de Bergera », Compagnia dell Improvviso au Casino de Font-Romeu
PREMIERE - théâtre tout public

19 janvier 2002 : « Mur à Mur » Compagnie Pour un soir au foyer rural d'Osséja. Danse contemporaine.

9 mars 2002 : « Louise Michel la Vierge Rouge » Compagnie Humbert au Casino de Font-Romeu. Théâtre

6 avril 2002 : « Sœurs de lait » conteuses à Saillagouse.

4 mai 2002 : « Illico 5 cordes dont une vocale » Compagnie Illico au foyer rural d'Osséja. Théâtre et musique tout public.

Ces manifestations sont financées par les communes de Font-Romeu, Osséja, Saillagouse, l'Etat (DRAC...), le Conseil Général, le Conseil Régional...

BIENVENUE à WEB HOUSE

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur et Madame HACHEZ qui ont ouvert leur seconde boutique « WEB HOUSE » place de Cerdagne à Saillagouse (la première existait déjà à Font-Romeu).



HALLOWEN

Avec les vacances de la Toussaint, ce fut le retour des citrouilles et des fantômes... dans les vitrines des magasins... La tradition celtique semble cette année avoir atteint notre commune de Saillagouse !

Ce mercredi 31 octobre après-midi, qui n'a pas été surpris en ouvrant sa porte, de découvrir tout un monde d'enfants déguisés avec des tenues plus impressionnantes les unes que les autres ! Vous l'avez vite compris, ces petits monstres venaient vous réclamer quelques friandises ! Sinon, gare aux mauvaises surprises...

Merci à tous de les avoir si bien accueillis !

C'est ensuite autour d'un succulent goûter offert par la mairie et préparé par Magali que cette belle journée a pris fin. Les enfants s'étaient réunis la veille pour décorer la salle et créer ainsi une atmosphère tout à fait particulière pour la circonstance.

Bravo à tous !



ANNIVERSAIRE

Centre de Vol en Montagne

Le dimanche 2 juillet 2000, le Centre de Vol en Montagne fêtait son 40ème anniversaire.

Depuis 1960, le centre de Vol en Montagne assure la formation en montagne des pilotes de l'Armée de Terre, de l'Air et de la Marine. Il accueille également les pilotes des Douanes, ceux de l'Ecole du Personnel Navigant d'Essai et de Réception et ceux des armées allemandes, belges et anglaises.

L'effectif actuel de deux officiers, douze sous-officiers et 35 soldats dont 11 engagés, assure le soutien des différents stages.

Trois chiffres évocateurs de l'activité 1999 :

- 9.500 mouvements aériens
- 52.000 repas servis
- 48 semaines de taux d'occupation

A l'occasion de cet anniversaire, le Centre de Vol en Montagne a ouvert ses portes aux passionnés d'aéronautique et proposé au nombreux public des présentations statiques et dynamiques ainsi que des baptêmes de l'air.



Colloque Jordi Pere Cerdà

du 27 au 30 septembre 2001

Le 27 septembre 2001, Saillagouse inaugurerait le colloque par une exposition en hommage à Antoine Cayrol « Jordi Pere Cerdà, Paisatges d'una obra », exposition liée aux paysages et à la géographie de la Cerdagne.

Montée par Jean-Louis et Miqueta Valls, elle faisait partie de trois journées de travaux, analyses et critiques que l'ICRESS de l'université de Perpignan a organisées, en accord avec différents organismes culturels et politiques. Trente participants ont confronté leurs visions et critiques sur une œuvre vaste : poésies, théâtre, folklore, essais et proses romanesques. Sur le lieu même où l'auteur a étudié, où il a vécu : la Cerdagne et sa frontière.

La Cerdagne a réuni durant trois jours, des studieux venus de Paris, Barcelone, Bordeaux, Montpellier, Toulouse et Perpignan. Pour eux, le pays s'était vêtu de merveilleuses couleurs de l'automne et de l'amitié.

Fils de Saillagouse, Jordi Pere Cerdà est une figure emblématique de notre culture catalane.

Le Conseil Municipal a décidé d'acquérir les panneaux de présentation. Ainsi cette exposition pourra être prêtée aux autres communes de Cerdagne. Et bien que le colloque soit terminé, vous pouvez toujours venir admirer cette exposition à la salle de la Mairie de Saillagouse.





SEMAINE DU GOÛT



L'école maternelle de Saillagouse tient à remercier chaleureusement le personnel de l'établissement BONZOM (dont la notoriété n'est plus à faire), pour avoir accueilli avec une générosité et une organisation irréprochables les classes de petite, moyenne et grande section dans le cadre de la semaine du goût. Un petit voyage au pays de la gourmandise salée, bien de chez nous, que les tout-petits savent, eux aussi, apprécier.

Les enfants ont été ravis de pouvoir découvrir un univers inconnu (pour la majorité d'entre eux) et c'est, costumés en boucher-charcutier, qu'ils ont pu mettre « la main à la pâte » !

Ils en garderont, tout comme les maîtresses, mesdames Cagny et Poulain et les mamans qui accompagnaient les classes ce jour-là, un savoureux souvenir.

Encore merci à notre boucher-charcutier saillagousain.



VOYAGE A TAUTAVEL



Visite des fouilles de la grotte

La fin de l'année scolaire 2000-2001 s'est conclue par un voyage à Tautavel pour les élèves des classes de C.P., C.E.1., C.E.2. Et C.M.1. de l'école de Saillagouse. Le 20 juin, nous voilà partis pour 4 jours au pays de l'homme de Tautavel pour appliquer sur le terrain les leçons de préhistoire étudiées en classe. Un voyage touristique mais aussi très instructif dans ce beau village !

La visite du musée le premier jour pour se remettre dans le bain et dès le lendemain, une longue marche à travers les vignes, sous un soleil de plomb, pour arriver enfin à la grotte « la Caune de l'Arago » où vécut il y a 450 millions d'années notre fameux ancêtre. Pour le connaître encore mieux, nous avons pratiqué l'art préhistorique, la fouille, la « chasse » au tir au propulseur et la poterie, le tout encadré par des paléontologues.

Un séjour très intéressant auquel les maîtresses, mesdames Cava - et Blanic) n'ont pas oublié d'ajouter un avant goût des vacances par des jeux et des « bousms » organisées par les animateurs du centre la Torre del Far qui nous accueillait.



Art préhistorique : poterie



Quand la rivière ne coulait plus...

C'était bien calme, ce jour-là du mois de septembre, au bord du Sègre, dans Saillagouse, comme si quelque chose manquait au paysage, le rire des enfants, le bruit du vent était plus net dans les branchages.

Mais que manquait-il ?

L'eau dans les cascades, le ruissellement sur les cailloux, c'était bien ça, le Sègre ne coulait plus !

La sécheresse des mois précédents en était-elle la cause ?

Les truites survivaient dans les flaques, ce qui devint très rapidement l'attraction des enfants et des promeneurs. Heureusement, deux jours plus tard, la rivière reprit ses fonctions de rivières, qui ne sont celle que de couler.



NATURA 2000

Le magazine « C.P.N.T. infos » traitait dans un numéro spécial du mois d'octobre 2001 du grand et lourd sujet de NATURA 2000 ou : « comment quadriller et enchaîner les territoires de montagne et de campagne françaises ? ».

« L'Europe des juges nous amène dans la direction où la liberté devient un mot vide de sens ».

Deux directives européennes :

- la directive « Habitats-Faune-Flore » qui doit classer en zones spéciales de concentration (ZSC) les habitats naturels avec leur faune et leur flore,
- la directive « oiseaux sauvages » qui doit le faire pour les volatiles en zones de protections spéciales (ZPS).

Notre région serait concernée par cette Europe des juges et des écologistes extrêmes qui veulent gérer NOTRE patrimoine naturel.



Concours "VILLAGE FLEURI" Communal

Le jury, composé de spécialistes, a pris plaisir à découvrir les compositions florales des différents participants à ce troisième concours communal. Ces compositions étant toutes autant originales que variées, le choix du jury fut très délicat. Et pourtant, c'est lors de la Fête des Artisans du Goût que candidats et jury se sont retrouvés pour la remise des prix.

Autour d'un apéritif convivial, le jury a décerné :

- dans la catégorie jardin :
 - 1er prix : Mme CAPELL Renée
 - 2ème prix : M. et Mme CHAUBET Philippe ex æquo avec Melle TUSET Joséphine
 - 3ème prix : M. et Mme SANNA Antoine
 - 4ème prix : M. et Mme ROCA Joaquin

- dans la catégorie balcon :
 - 1er prix : M. et Mme WATTRELOS Bernard
 - 2ème prix : M. PONSAILLE Robert
 - 3ème prix : Mme AUTE Catherine
 - 4ème prix : M. et Mme PONSAILLE Eric

Et enfin, un prix spécial a été attribué à Mme VISA Anna pour sa composition particulièrement originale et soignée. Le Conseil Municipal tient à remercier les candidats, le jury ainsi que les commerçants ayant contribué à la donation des lots. Merci, bravo à tous et à l'année prochaine !



Catégorie Balcon
M. Mme Wattrelos

Catégorie Jardin
M. Mme Capell



Concours départemental "MAISONS FLEURIES"

Nous avons appris, avec joie, que nos deux lauréates au concours village fleuri communal ont chacune gagné un prix au concours départemental. Madame Vera WATTRELOS est classée 4ème ex æquo dans la catégorie « façades, balcons et pas de porte » et Madame Renée CAPELL est classée 7ème ex æquo dans la catégorie « jardins ». Félicitations à toutes les deux pour leurs compositions florales qui se sont distinguées au concours départemental.

Environnement

Cartouches d'imprimante :

Si vous avez une imprimante chez vous, ou au sein de votre travail, ne jetez plus vos cartouches vides à la poubelle. La mairie de Saillagouse met à votre disposition un box permettant de les recycler. Ce petit geste éviterait de polluer 30 m² de terre pour une seule cartouche. Alors n'hésitez plus, venez les déposer à la mairie du lundi au vendredi de 14 h à 17 h.

Piles usagées :

Il faut savoir qu'une pile non recyclée peut polluer 100 litres d'eau ou 1 m² de terre et mère nature mettre 100 ans à neutraliser ces effets toxiques. Pour éviter cette pollution, deux commerces mettent à votre disposition une boîte pour vos piles usagées : le tabac presse et intermarché.

	Ordures ménagères	« propre et sec » ou bac bleu	verre
Lundi	X		
Mardi		X	
Mercredi	X		
Jeudi			1 jeudi sur 2
Vendredi	X		
Samedi	X		

Infos pratiques : jours de ramassage

Les encombrants :

Le ramassage des encombrants s'effectue tous les premiers jeudis de chaque mois par les employés communaux. Les monstres combustibles et contenant du fer doivent être déposés au point de ramassage le plus proche de votre habitation. Veuillez prévenir la mairie afin de faciliter ce ramassage.

Lieu-dit « Mirabeau » :

Le lieu-dit « Mirabeau » n'est plus une décharge, c'est un lieu réservé pour y déposer vos gravats mais aussi vos déchets verts ou déchets de jardins. Une autorisation écrite délivrée par la mairie est également nécessaire pour y accéder sous peine d'amende.

Horaires déchetterie :

jour	matin	après-midi
lundi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
mardi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
mercredi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
jeudi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
vendredi	9 h à 12 h	14 h à 18 h
samedi		14 h à 18 h

Sont admis avec autorisation écrite de la mairie les déchets des bacs bleus et verts mais aussi :

- les huiles alimentaires
- Les huiles de vidange
- Les piles
- Les batteries
- Le fer
- Les appareils ménagers.

Ne sont pas admis les gravats, les déchets, les pneus et le bois.

TELETHON

Comme un peu partout en France, Saillagouse a, cette année encore, participé au Téléthon. Et c'est grâce à l'initiative de l'association « Loisirs Créatifs » que la collecte a pu se dérouler. Des travaux en tout genre (broderies, peinture sur tissu, porcelaine...) ont été réalisés gracieusement par les membres du club et des billets de tombola étaient en vente dans les commerces.

Samedi 8 décembre après-midi, un tirage au sort a récompensé les généreux donateurs (plus de 8.000 francs à reverser) et l'exposition des différentes œuvres mettait en valeur un travail d'une grande qualité.

Un grand merci à tous, espérant que l'an prochain nous serons encore plus nombreux à nous mobiliser lors de telles manifestations... C'est pour une bonne cause. Pensons-y !



Activités de la délégation de Cerdagne-Capcir de la Croix-Rouge Française

Générales :

Secrétariat et comptabilité de fonctionnement
Secrétariat pour répondre aux diverses demandes de la population
Organisation de la campagne annuelle d'adhésion (34 adhérents)
Organisation de trois réunions du Conseil de la Délégation et de ses volontaires
Organisation et gestion de la quête nationale avec 24 quêteurs
Présentation du Droit International Humanitaire dans Lycée et Ecole d'Aide Soignants
Organisation et tenue du stand de la Croix Rouge lors de la Foire de Bourg-Madame, qui ce jour-là, fêta l'anniversaire du centenaire de la Loi de 1901.

Sociales :

Par ses permanences chaque jeudi, elle vient en aide à 250-300 personnes par an (aides : financières, alimentaires, vestimentaires, mobilières, psychologiques, « écrivain public »...)
Collaboration permanente avec les divers services sociaux du secteur
Participation au Centre Communal d'Aide Sociale de Bourg-Madame
Gère les élections de domicile des R.M.Istes
Organise des journées « portes ouvertes »
Participe activement aux cinq collectes de sang sur les deux cantons

Formations secouristes :

2 sessions pour l'obtention de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (25 diplômés)
Est actuellement en attente d'agrément pour reprendre cette activité

Sécurité routière :

La Délégation, avec deux inspecteurs départementaux de sécurité routière participe aux actions et enquêtes R.E.A.G.I.R.

Aides financières lors de catastrophes :

La Délégation apporte son aide financière lors de catastrophes nationales ou internationales

Donneurs de sang de Cerdagne-Capcir - bilan 2001

Comme chaque année, la Section des donneurs de Sang de Cerdagne-Capcir s'est efforcée de fidéliser les donneurs de sang des deux cantons. Il est maintenant bien établi qu'il y a collecte de sang :

- mi-mai, à la Perle Cerdane à Osséja et au Lycée de Font-Romeu
- début juillet, à Matemale
- début août, à Les Angles
- mi août, au collège de Bourg-Madame
- mi octobre, au Centre des Escaldes et au Lycée de Font-Romeu.

Les actions des bénévoles de l'association portent leurs fruits, puisque le nombre de poches prélevées (plus de 300 par an) reste toujours plus élevé, même si nous souhaiterions tous qu'ils soient toujours plus encore.

La Section constate avec grand plaisir qu'il y a un renouvellement des donneurs effectués principalement par les jeunes lycéens.

Cette forte mobilisation en participation des donneurs contribue à assurer notre auto-suffisance (les besoins pour les blessés et malades sont couverts par le nombre des dons) et assure notre sécurité transfusionnelle.

Si vous êtes déjà donneur de sang, nous vous félicitons pour votre geste de solidarité nationale désintéressé et merci d'avoir compris que le don du sang est indispensable (8000 dons de sang sont nécessaires chaque jour en France).

Si vous n'êtes pas encore donneur de sang, sachez qu'il n'y a aucun risque à donner son sang, le matériel de prélèvement est stérile et à usage unique. Un entretien et examen avec un médecin spécialisé détermineront si votre état de santé vous permet de donner du sang. Alors, n'hésitez plus, ne restez plus à l'écart et rejoignez cette grande famille des donneurs de sang. Un jour, votre geste servira pour un être qui vous est cher !

Comme dans nombre d'associations, la Section des Donneurs de Sang de Cerdagne-Capcir regrette toujours la faiblesse de ses effectifs en bénévoles. C'est la raison pour laquelle elle a répondu favorablement à la proposition de l'Office du Tourisme de Bourg-Madame et qu'elle a tenu un stand de médiatisation, lors de la foire d'Octobre à Bourg-Madame, dans le cadre du centenaire de la Loi de 1901 sur les Associations.

Si vous souhaitez un complément d'information, vous pouvez écrire au siège de l'association des Donneurs de Sang de Cerdagne-Capcir à la Mairie de Bourg-Madame (66760).

Les associations



A.S.E.S.E.

L'Association de Sauvegarde de l'Eglise Sainte Eugénie de Saillagouse a tenu son Assemblée Générale en septembre et a renouvelé son bureau.

Comme cela a été indiqué, elle a participé pour 60.000 F aux travaux de restauration qui se sont élevés à 415.000 F.

L'Association envisage la restauration du vitrail de Saint Dominique. Des devis ont été demandés à deux maîtres verriers.

Les cotisations (100 Francs par an) et les dons sont à adresser à Madame Carcassonne, rue des Jardins à Saillagouse ou à la Mairie.

D'avance, nous vous remercions tous.



Bibliothèque Municipale

Elle est ouverte, rue du Torrent, tous les mercredis de 14 h à 16 h.

Le bibliobus l'approvisionne deux fois par an, des achats de livres sont effectués selon les possibilités financières.

La cotisation annuelle de 50 francs passera à 10 euros au 1er janvier 2002.

Merci aux généreux donateurs qui nous offrent des livres pour enrichir la bibliothèque.

Le meilleur accueil est réservé à tous.



Office du Tourisme

Depuis début novembre, Caroline Berbel a été recrutée en qualité d'animateur touristique, culturel et économique en milieu rural au sein de l'Office de Tourisme, dans le cadre d'un contrat emploi-jeune.

Caroline est à la disposition des associations pour un éventuel soutien administratif, pour l'élaboration ou la mise en place de manifestations et bien sûr, elle assurera la promotion touristique de Saillagouse dans le cadre de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne.

Nous lui souhaitons la bienvenue et bonne chance dans l'élaboration des futurs projets.



Basket Cerdanya

Le club de basket est enfin créé !

Depuis le 1er octobre, reprise des entraînements, ce sont 25 enfants qui s'éclatent à la salle polyvalente.

Pour les petits, entraînement le lundi soir de 17 à 18 heures.

Pour les grands, l'entraînement est plus intense : le mercredi de 14 h 30 à 18 h et le vendredi de 17 h 30 à 19 heures.

Le club a eu la visite du Comité Départemental de Basket vendredi 7 décembre. Le délégué a été agréablement surpris de trouver une salle si bien aménagée dans nos hauts cantons. De même, le niveau déjà atteint par les enfants, leur motivation à bien jouer, mais aussi à jouer collectif lui ont fait augurer un bon avenir pour le club.

Cédric Raynal (C.D. Basket) : « Avec un entraîneur tel que Lluís, cela ne m'étonne pas ! ». Alors merci à Lluís qui sait si bien motiver les enfants et leur donner envie de se surpasser !



LA QUILLE !

Quand le chef de corps des sapeurs-pompiers, après 30 ans de bons et loyaux services, demande à laisser sa place, on ne peut pas lui en vouloir !

C'est ainsi que Monsieur Sanna a décidé de prendre sa retraite. Et pour le remercier, à juste titre d'ailleurs, tous ses collègues et amis étaient présents ce samedi 25 septembre autour du pot de l'amitié.

Après les traditionnels discours de chacun, mais oh combien sincères, et la remise de quelques présents, signes de liens très forts au sein d'une équipe, l'heure était venue de se remémorer diverses péripéties lors d'interventions, qui resteront, soyons en certains, gravées à jamais dans la mémoire de Monsieur Sanna !

Encore merci Antoine et bonne continuation !



Comité d'Animation

L'Assemblée Générale du Comité d'Animation de Saillagouse a eu lieu le 22 octobre 2001 à 20 h 30.

Le bureau a été renouvelé et est ainsi constitué :

Président : TRINCANATO Mario

Trésorier : RENTERO Frédéric

Secrétaire : TRINCANATO Marie-Noëlle et ses membres actifs.

Il a été fait le bilan de ses activités, et en voici le détail :

- Soirée de la Saint Sylvestre :

Elle a connu un grand succès auprès de la population saillagousaine et des environs.

- Carnaval : Bal costumé, cavalcade

Le carnaval commence à se préparer dès le lendemain de l'Assemblée Générale (choix des thèmes, étude du projet, achat du matériel...). Les bénévoles, après publication dans le journal des soirées de préparation, se retrouvent deux fois par semaine, dans une ambiance conviviale, partagent de délicieux desserts maison, agrémentés de boissons chaudes. Tout cela au milieu d'une montagne de fleurs en papier qui habilleront les chars que vous avez pu apprécier, du moins nous l'espérons.

Le bal costumé ouvre les festivités, le samedi soir. Chacun y est invité à participer, si possible déguisé.

Vous avez cherché les membres du Comité d'Animation ? Peut-être ne le savez-vous toujours pas ? Il s'agissait des vaches folles !

Nous ne pouvons refermer le volet « carnaval » sans remercier toutes les personnes qui ne peuvent se déplacer le soir pour nous aider, mais chez qui nous déposons le matériel de confection pour les fleurs et qui s'affèrent ainsi tout l'hiver. Et ce, depuis de nombreuses années. Alors, du fond du cœur, nous les remercions toutes.



Ils sont là !

- Feu de la Saint Jean :

Quelques mois passent, et voici la Fête de la Saint Jean. Cette année, le feu a été allumé avec la flamme du Canigou, qu'un groupe, accompagné d'enfants, est allé chercher à Villefranche de Conflent par le Train Jaune. En 2002, nous ferons en sorte que davantage d'enfants puissent participer et que l'accueil à la gare soit plus « enflammé » !

Musique et grillades accompagnent cette soirée, ainsi bien sûr que celle de la Saint Pierre.

- Fête de Rô :

La fête de Rô a eu lieu le samedi 21 juillet. Le hameau accueille ses convives autour d'un repas champêtre et d'une animation musicale, sous les étoiles.

- Fête de Védignans :

Védignans n'est pas en resto. Le 19 août à midi, chaude ambiance aussi, pour cette fête champêtre.

- Fête du Roser :

La fête du village a eu lieu cette année les 6 et 7 octobre.

Le samedi soir, les saillagousains étaient invités à une soirée dansante précédée d'un repas, pendant lequel chacun a pu admirer l'adresse fascinante d'un magicien. Le dimanche, après les traditionnelles sardanes, un hommage à Georges Brassens a réuni tous ses admirateurs à la salle de cinéma, autour d'un trio de grand talent auquel s'est jointe la voix émouvante de notre dévoué ami Roger, un inconditionnel de Georges Brassens.

- Accueil des nouveaux habitants :

Le 19 octobre, le Comité d'Animation a offert un pot de bienvenue à tous les nouveaux habitants du village depuis un an. Cet apéritif a été fort apprécié et l'expérience sera renouvelée.

Mais, au lieu de vous raconter cette sympathique soirée, nous vous proposons la lecture du discours de bienvenue qui retrace assez bien les grandes lignes du Comité d'Animation :

« Bonsoir à tous et merci d'avoir répondu à notre invitation. Merci également à Monsieur le Maire d'être présent parmi nous.

Pour cet apéritif, me direz-vous ? Mais c'est très simple. Le Comité d'Animation de Saillagouse veut, à travers cette invitation, vous accueillir et vous souhaiter un bon séjour parmi nous. Le fait d'arriver dans un nouveau lieu avec sa famille et ses bagages, ce n'est pas toujours évident et facile à vivre. Je le sais et le comprends, d'autant plus que votre situation, je l'ai vécue plusieurs fois dans le passé, par la profession de mon époux et nous savons l'un et l'autre, que cela n'est pas toujours aussi simple que cela ne le paraît. Oh, pour les enfants en général, il n'y a pas de problème. Ils se font assez vite de nouveaux copains et copines. Mais pour nous les adultes, cela ne se passe pas toujours de la même façon. Sur le lieu de travail, il y a bien les collègues, mais une fois à la maison, nous nous retrouvons seuls avec notre famille, et nous vivons toujours entre nous.

(suite article Comité d'Animation)

Pour les femmes qui restent à la maison, cela est parfois beaucoup plus compliqué. On salue bien les autres mamans à l'école, mais ce geste est toujours un peu timide. On esquisse bien un petit sourire ou un petit salut à notre voisine, lorsqu'on la rencontre sur la palier ou au moment du ramassage de son courrier. Mais c'est tout.

Au fond de notre cœur, on voudrait bien sympathiser, mais on n'ose pas. On ne veut surtout pas brusquer les gens, ni les habitudes. Et pendant ce temps, les semaines passent, voire les mois.

Alors, voilà pourquoi vous êtes là ce soir. Le comité d'Animation de Saillagouse veut vous prouver que vous n'êtes pas seuls et à travers les divers dépliants et renseignements que vous pourrez trouver sur la table, vous allez vous rendre compte que l'on peut faire beaucoup de choses dans notre village. Et par la même occasion, trouver des adresses qui vous seront bien utiles, ainsi que les diverses associations qui existent au sein de notre Saillagouse.

Avant de conclure, je voudrais vous dire que le Comité d'Animation est prêt à vous accueillir parmi son équipe de bénévoles.

Oh, bien sûr, nous savons que vous avez vos vies familiales et professionnelles à gérer, mais ne pensez-vous pas qu'au fond de vous, n'existe-t-il pas des talents cachés, qui n'attendent qu'à être exploités ?

Si vous le désirez, nous vous donnerons tous les détails ce soir, ou bien lundi 22 octobre à 20 h 30, lors de notre Assemblée Générale qui se tiendra dans le bâtiment situé face à la Poste.

En attendant, il fait soif. Merci et bon pot de bienvenue.

Carnet de Famille

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

Clémence Carles et Christophe Lagirarde
Elisabeth Sicre et Olivier Respaut
Anne-Marie Callejon et Pierre Brunet

Mais aussi à M. et Mme Isidore Corbeilla qui ont fêté leurs nocés d'or et à M. et Mme Jean De Maury en l'honneur de leurs nocés de diamant.



Une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés :

Monsieur Eduardo Picamal Fuente, Monsieur Aimé Belloc,
Madame Boudet (maman de M. Boudet Gérald),
Monsieur Capell Georges, Monsieur Tessonnaud Moïse



Le petit coin de poésie

Saillagouse, ça gazouille, dit-on !
Mais depuis quelques temps,
Du côté de la mairie, on se décarcasse !
Que s'est-il passé quand la bise fut venue ?
Le temps qui se refroidit, les canalisations qui lâchent
Coup dur pour le personnel et l'équipe municipale.
Mais devant l'actualité, comment ne pas réagir ?
Un coup de barre et ça repart.
Et c'est avec beaucoup de dévouement et d'humilité
Que chacun se met à la tâche.
JUST DO IT !
Bien sûr, ils ne feront pas ça tous les jours !
Mais d'une mairie, on en a une énorme envie
Et quand y en a plus, y en a encore !
Alors, on se lève tous pour la Mairie !
On remet ça ? On remet ça !
On rehausse les manches, et le tigre est en nous.
Le bonheur c'est simple comme un coup de main,
Un mot de soutien.
Alors Merci à tous ceux qui oeuvrent pour que la Mairie
Retrouve son aspect d'antan !
A Saillagouse, parce que nous le valons bien !

Merci à Brigitte pour ce petit mot qui remonte le moral
et redonne courage !

Premiers sourires...

Fabien Labatut-Tribert
Alexia Reinling
Eva Bombardo-Lopez
Enora et Julie Albareda-Leroux
Aurélien Rival-Tessier
Sandra Berlic
Clara Guisset



Les réunions

Assemblée Générale de l'Association Nationale des Chasseurs de Montagne

Cette année, l'Assemblée Générale de l'ANCM s'est déroulée à Saillagouse le 7 juillet 2001 sous la houlette de Monsieur Esclopé, Député Européen, de Monsieur Frigola, administrateur et en présence de la majeure partie des 23 fédérations adhérentes ainsi que d'un nombreux public.

Saillagouse était fière d'accueillir les « acteurs vivants de nos territoires de montagne qui l'ont bien défendu et savent de quoi ils parlent ». En évoquant les remous de la chasse française, Monsieur Bernard Baudin, a évoqué la nouvelle fédération nationale des chasseurs, présidée par Monsieur De Ponchalon.

Les schémas départementaux de gestion cygénétique ne devraient être, pour la grande majorité des Fédérations Départementales de Montagne, qu'une poursuite du travail qu'elles réalisent dans la gestion des diverses espèces présentes sur leurs territoires. Il est toutefois impératif que celles-ci en conservent la maîtrise face aux directives régionales et départementales.

L'Assemblée Générale s'est terminée par la projection d'un film de Monsieur Sagne, chasseur pyrénéen et un repas au restaurant Planes, chasseurs eux-mêmes de père en fils.

Bilan du Point Info Jeunesse de Cerdagne

Après l'effervescence de la rentrée, le moment est venu de faire un flash-back sur l'été 2001 où la grande vedette a été le raid Cal Cat. Ils ont voulu le faire, ils l'ont fait ! Suite à la motivation des jeunes catalans pour participer à des activités de pleine nature et à partir à la recherche des richesses qu'offrent leur département, Clémence Carles Lagirarde, du Point Info Jeunesse de Cerdagne et Thierry Grimaux, du Comité Départemental de la Fédération Sportive et Culturelle de France, ont réuni leurs compétences pour l'élaboration du raid Cal Cat.

Pour cette première, trois équipes se sont formées pour dévaler les montagnes pyrénéennes et atteindre en six jours la Méditerranée, en passant du VTT à l'équitation... Face à leur enthousiasme, il se sont tous donnés rendez-vous pour la deuxième édition, d'ailleurs de nouvelles équipes des quatre coins des P.O. ont déjà pris leur marque pour d'autres aventures sur les terres catalanes au départ de juillet 2002.

Mais avant le feu vert pour cette nouvelle aventure, tous se retrouveront pour une projection de la vidéo 2001 afin de revivre les meilleurs moments de ce raid.

84ème Congrès de l'Association des Maires de France

« Le grand malaise des Maires de France »

Tel est le titre du Figaro lors du Congrès National des Maires, sentiment qui s'appuyait sur un sondage réalisé par l'institut CSA, 67 % des maires interrogés estiment ne pas disposer de la plénitude des moyens nécessaires à leur action, et seulement 33 % se disent satisfaits. 76 % constatent un désengagement local des services de l'Etat. Enfin, 76 % d'entre eux considèrent qu'ils ne sont ni entendus ni compris au niveau national.

On comprend bien ce qui nourrit le désarroi des maires. Ils sentent et comprennent que leurs concitoyens demandent plus de sécurité, plus d'emploi et un meilleur cadre de vie, sans pouvoir apporter de réponses, les solutions dépendant du bon vouloir de l'Etat.

C'est peut-être pour tout cela que les élus communaux n'ont pas de question précise à poser aux candidats, comme s'ils n'attendaient rien de l'élection présidentielle.

Pour beaucoup de maires, la décentralisation est aujourd'hui vécue comme un piège : l'Etat se décharge d'un nombre croissant de ses responsabilités sur les collectivités, sans accorder en contrepartie aux élus locaux les moyens d'assurer leurs nouvelles obligations. Les collectivités locales assurent 75 % des investissements publics locaux. De même, l'Etat n'honore plus ses obligations contractuelles et les services publics (postes, gares, écoles, impôts...) s'étiolent ou ferment les uns après les autres.

Pour autant, les élus ne baissent pas les bras et aux dernières élections municipales, la France connaissait 40 % de nouveaux maires.

Ces mêmes sentiments sont grandement partagés par les élus de Cerdagne, dans les domaines les plus divers :

- déclasser les recettes-perceptions en Perceptions, ce qui dotera ces structures de moyens qualitatifs et quantitatifs différents
- Transfert de missions vers des centres urbains ou suppression (TVA, Impôts, centre de paiements, activité bancaire...)
- Suppression de la cellule urbanisme à la subdivision avec diminution des moyens humains
- Niveau de services en matière de viabilité hivernale, fixé par le ministère ne correspondant plus aux attentes des populations ni aux besoins de notre économie.

C'est pourquoi l'ensemble des Maires du canton ont signé une motion qui sera remise à Monsieur le Préfet et transmise aux parlementaires.

La vie du Conseil Municipal...

Quelques décisions ou questions portées à l'ordre du jour lors de diverses réunions :

- Les responsables de la commission scolaire proposent la prise en charge des sorties ski (forfaits, transport et si nécessaire frais de location du matériel) ainsi que l'achat d'un ordinateur et d'une table mobile pour l'école maternelle. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.
- Les responsables de la commission des sports rendent compte de la réunion avec les associations utilisatrices des infrastructures sportives et proposent un planning d'utilisation de la salle polyvalente et du stade municipal. Le Conseil Municipal adopte ces propositions et demande d'adresser un courrier à chaque responsable d'association en vue de la signature d'une convention établissant les règles d'utilisation.
- Communauté de Communes : Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la dernière réunion de la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne, principalement en ce qui concerne la demande de départ de la commune d'Eyne pour rejoindre celle du Capcir en vue de mieux gérer l'Espace Cambre d'Aze commun avec Saint Pierre dels Forcats.
- Le Service de Restauration des Terrains de Montagne est venu en mairie présenter le futur Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles qui doit être examiné par le Conseil Municipal. La commission « urbanisme » décide de se réunir très prochainement pour étudier et annoter ce plan. Une information de la population est demandée par l'ensemble des membres.
- Le projet de traversée de Saillagouse : Après la présentation à la population et après que la D.D.E. ait pris note des problèmes soulevés lors des diverses réunions, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour la mise en place des aménagements qui permettraient de matérialiser la place de Cerdagne, à titre expérimental.
- Eglise Sainte Eugénie : l'A.S.E.S.E. a transmis pour information un devis pour la rénovation des vitraux qui s'élèverait à 32.000 francs et qui serait pris en charge par l'Association. L'Assemblée a décidé de confier à l'entreprise Bedani (moins disant) les sondages nécessaires pour définir les travaux de restauration des peintures anciennes du Maître Autel.
- Un lotissement de cinq parcelles est réalisé à la rue du Bosquet par un privé. Madame Coymat, ayant décidé de donner une bande de terrain à la Mairie, une voie piétonnière sera réalisée permettant ainsi aux résidents du secteur de mieux rejoindre le cœur du village. En outre, le réseau pluvial n'existant pas sur une partie de la rue Serre Saint Jean (environ 55 m, au dessus de la Chambre de Métiers), le Conseil Municipal décide d'entreprendre ces travaux qui seront attribués en régie à l'entreprise Imbern.

- Les propriétaires du terrain jouxtant la voirie communale (entre la rue Serre Saint Jean et la rue face aux Pompiers) sollicite le Conseil Municipal pour participer financièrement à la réalisation d'une partie d'un mur de soutènement de la rue Serre Saint Jean. Après analyse de la situation, considérant que cet investissement est devenu indispensable du seul fait de la décision du propriétaire de réaliser des travaux de décaissement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner un avis défavorable à cette demande.
- Après analyse des documents du PPR (Plan de Prévention des Risques), le Conseil Municipal à l'unanimité, décide, lors de l'enquête publique, d'exprimer son désaccord sur les propositions du RTM (Restauration des Terrains en Montagne) concernant certaines parties du territoire communal, considérant que les classements proposés (zones à risques rouges ou bleues) par cet organisme sont exagérés.
- Les communes de Targassonne et Valcebollère ont délibéré pour adhérer à la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a délibéré favorablement pour ces adhésions.

Dernière minute...

JUMELAGE : VOYAGE 2002

Quelques amis bretons de Berven-Plouzevéedé viendront passer quelques jours fin février début mars à Saillagouse.

Ils ont envisagé la possibilité d'être hébergés chez l'habitant.

Dans la mesure où vous avez de la place et bien sûr, si cela vous intéresse, merci de vous faire connaître auprès de la mairie qui transmettra.



L'Euro : on y est !

Le Traité de Maastrich (7 février 1992) donne naissance à l'euro.

12 pays sur 15 de l'Union Européenne participent à cette aventure (n'y participent pas : la Grande Bretagne, le Danemark et la Norvège).

Dans les 12 pays de la zone euro, la monnaie nationale disparaîtra au 1er janvier 2002.

Les billets :

Ils sont au nombre de sept. Afin de mieux les différencier, chacun a une taille et une couleur différente.

Se rappeler : plus le billet est grand, plus sa valeur est importante !

Billet euro	5 €	10 €	20 €	50 €	100 €	200 €	500 €
couleur	gris	rouge	Bleu/violet	orange	vert	Brun/jaune	Rose/violet
Valeur Francs (environ)	32,80 F	65,60 F	131,19 F	327,98 F	655,96 F	1.311,91 F	3.279,79 F

Les pièces :

Le premier euro a été frappé le 11 mai 1998 en France, à l'usine de Pessac (Gironde).

Côté pile, apparaît obligatoirement la carte d'Europe accompagnée de 12 étoiles. Cette face est commune aux 12 pays.

Côté face, chaque pays peut y apposer trois dessins de son choix mais les 12 étoiles restent obligatoires.

La France a choisi pour les pièces de 1, 2 et 5 centimes (ou cents), une nouvelle Marianne ; pour les pièces de 10, 20 et 50 centimes, la semeuse ; 1 et 2 euros, un arbre symbolisant la devise nationale « liberté, égalité, fraternité ».

Les pièces sont au nombre de 8 :

ANECDOTE :

Pièces euro	Valeur Francs	Couleur	Motif choisi pour les pièces françaises
1 centime d'euro	7 centimes de francs	cuvré	Une nouvelle Marianne
2 centimes d'euro	13 centimes de francs	"	"
5 centimes d'euro	33 centimes de francs	"	"
10 centimes d'euro	66 centimes de francs	jaune	La semeuse
20 centimes d'euro	1,31 francs	"	"
50 centimes d'euro	3,28 francs	"	"
1 euro	6,55957 francs	Cœur argenté entouré de jaune	Arbre symbolisant la devise nationale
2 euros	13,12 francs	Cœur jaune entouré d'argenté	"

Le signe € représente le « E » de l'Europe et s'inspire également de la lettre grecque « Epsilon ».

Les deux traits horizontaux parallèles évoquent la stabilité à l'intérieur de la zone euro.

EN PRATIQUE :

Dès le 1er janvier, tous vos achats devront s'effectuer en euros.

Vous pourrez encore dépenser vos pièces et billets francs chez vos commerçants jusqu'au 17 février 2002 ; la monnaie vous sera rendue en euros.

Jusqu'au 30 juin 2002, vous pourrez échanger vos francs dans votre banque (gratuit) ou à la Poste.

L'échange sera encore possible après cette date auprès de la Banque de France et du Trésor Public (3 ans pour les pièces et 10 ans pour les billets).

Merci à Paul et Arnaud qui ont présenté cet exposé sur l'euro au collège et ont bien voulu nous le prêter pour parution dans le bulletin municipal !

mairie infos...mairie infos...mairie infos...

Vos démarches administratives simplifiées

Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat informe les administrés de plusieurs modifications administratives :

- **Justificatifs de domicile :**
vous n'avez plus à fournir de justificatif de domicile, il vous suffit de déclarer votre domicile à l'administration qui le demande.
Sauf pour :
- l'obtention d'une Carte Nationale d'Identité Sécurisée ou d'un passeport
- l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour ou d'une attestation d'accueil,
- l'inscription sur les listes électorales,
- l'inscription scolaire et universitaire,
(pour l'obtention du forfait saison au Puigmal, un justificatif de domicile vous sera aussi demandé)
- **Fiches d'état civil :**
les fiches d'état civil sont supprimées, qu'elles soient individuelles ou familiales, elles ne doivent plus être demandées, elles ne vous seront donc plus délivrées. Pour justifier de votre état civil, il vous suffit désormais de présenter l'original ou la photocopie lisible de votre livret de famille, de votre Carte Nationale d'Identité ou de votre passeport.
- **Certification conforme :**
pour toutes les démarches effectuées auprès d'une administration française, vous n'avez plus à faire certifier conformes vos photocopies de document. Il vous suffit désormais de fournir une photocopie lisible du document original. En conséquence, les certifications ne seront plus délivrées, sauf si une administration étrangère le demande.

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles

L'Etat et les communes ont des responsabilités respectives en matière de prévention des risques naturels édictées par les lois du 22 juillet 1987 et la Loi Montagne du 9 janvier 1995. L'Etat doit afficher les risques en déterminant leurs localisations et leurs caractéristiques, les communes ont le devoir de prendre en considération l'existence de ces risques lors de l'élaboration, entre autres de leurs documents d'urbanisme.

Trois types de risques naturels sont signalés dans le P.P.R. présenté par l'Etat pour la commune de SAILLAGOUSE :

- inondations et crues torrentielles
- mouvements de terrains
- séismes

Le Plan Local d'Urbanisme, en cours d'élaboration, devra prendre en compte les éléments retenus dans le P.P.R. dès la fin de l'enquête publique (clôture au 20 décembre 2001).

Ainsi, de l'adaptation de ce document peut dépendre le développement de Saillagouse.

Réglementation sur les chiens dangereux

De tous temps, certains chiens ont été utilisés comme arme et cet usage a été réprimé.

L'augmentation du nombre et de l'usage de chiens potentiellement agressifs, notamment de chiens dits de combat employés comme faire-valoir de leurs maîtres ou à des fins délinquantes, a conduit le législateur à classer les chiens dangereux et à mettre en place une réglementation graduée en fonction du danger qu'ils représentent.

Le but poursuivi est de réduire leur prolifération et de responsabiliser leurs propriétaires.

Les chiens dangereux sont classés en deux catégories :

- **la première catégorie** regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer les origines par un document. Elles comportent les Pitbulls, les Boerbulls et les chiens d'apparence Tosa-Inu.

Ne peuvent détenir ces chiens :

- les personnes de moins de 18 ans
- les majeurs en tutelle, les personnes condamnées pour crime ou violence
- les personnes auxquelles le maire a retiré la propriété ou la garde d'un chien parce qu'il présentait un danger pour les personnes ou les animaux domestiques.

Ne pas respecter une seule de ces dispositions constitue un délit passible de 25.000 Frs (3750 €) d'amende et de trois mois de prison.

INTERDICTION : l'acquisition, la cession, l'importation, l'introduction sur le territoire français mais aussi l'accès aux transports en commun, aux lieux publics, aux locaux ouverts au public, le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs.

OBLIGATION : la stérilisation (de manière irréversible), la déclaration en mairie. Les propriétaires doivent aussi s'assurer que leur chien est toujours promené muselé et tenu en laisse par une personne majeure (1000 F d'amende soit 150 €).

- **La deuxième catégorie** regroupe les chiens de garde ou de défense qui sont inscrits au Livre des Origines Françaises (LOF), par exemple le Staffordshire Bull Terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine (certificat de naissance et pedigree) attestant de l'origine du chien. Les rottweiler et chiens d'apparence appartiennent à cette catégorie même sans inscription au LOF.

Ne peuvent détenir ces chiens les mêmes catégories de personnes que celles mentionnées ci-dessus.

INTERDICTION : le stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs.

OBLIGATION : la déclaration en mairie

RAPPEL : il est demandé aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer. Ils peuvent même involontairement mettre en danger nos concitoyens. Devant le non respect de cette règle essentielle, des sanctions seront prises. Merci de votre compréhension.

Echos de l'intercommunalité...Echos de l'intercommunalité...

Communauté de Communes PYRENEES CERDAGNE

* Jeanine POUS, Secrétaire Générale est partie pour assumer de nouvelles fonctions à la Mairie d'Osséja.

Sont arrivés : Jacques BARDES, agent administratif, Virginie TRILLAS, emploi-jeune Tourisme et Gilles PUJOL, emploi-jeune Nouvelles Technologies.

* La Commune d'Eyne a demandé son départ de la Communauté de Communes pour rejoindre Saint Pierre des Forcats dont le domaine skiable est commun à la Communauté de communes du Capcir Conflent. Le principe a été adopté à l'unanimité.

* Les communes de Targassonne et de Valcebollère ont demandé leur adhésion pour 2002. Lors d'une Assemblée Extraordinaire, la Communauté de Communes, à l'unanimité, a délibéré favorablement pour ces adhésions.

Les orientations et les actions décidées par l'assemblée communautaire portent en particulier sur le développement durable, la réalisation d'investissements structurants, la promotion touristique et le montage de produits touristiques ainsi que le développement des nouvelles technologies.

développement durable :

* études pour la mise en place d'un contrat rivière transfrontalier
* réhabilitation de refuges de montagne sur Porté Puymorens

investissements touristiques et patrimoniaux :

- * réaménagement du centre de ski de fond de Porté Puymorens
- * aménagement du four à pain à Palau de Cerdagne
- * réalisation de gîtes à Palau de Cerdagne et Nahuja
- * 2ème tranche de l'espace aquatique à Err
- * réhabilitation de l'église à Enveitg
- * réalisation de la maison du Carol à Latour de Carol
- * aménagement salles sportives à Saillagouse et Estavar

développement économique :

- * reprise et réalisation des travaux sur la zone d'activités de Saillagouse et étude d'une « ruche » d'entreprises
- * multiple rural à Estavar
- * expertise santé avec les établissements de santé de Cerdagne qui a permis de déboucher sur la mise en place d'une charte de qualité signée par la quasi totalité des établissements.

* réalisation d'une « ferme-relais » à Eyne

Promotion touristique :

- * réalisation du document « Balades en France »
- * participation active à 3 salons en 2000
- * participation avec les professionnels à 4 salons en 2001 : Toulouse, Rennes, Montpellier, Paris (salon de la Randonnée)
- * documents de promotion

* prise en charge de l'Office de Tourisme à la gare internationale de Latour de Carol/Enveitg, et sur la RN 116 à Saillagouse, et Point Info sur la RN 20

Nouvelles Technologies :

* prise en charge du Centre Multimédia d'Estavar
Ces investissements, totalement réalisés ou en cours, représentent un montant de près de 25 millions de francs (3.811.225 Euros).

Le taux de subvention varie entre 80 % et 50 % suivant les projets.

L'intervention de l'Etat (Dotation de Développement Rural), qui ne peut être attribuée qu'aux communautés de communes, représente 53 % des subventions accordées, la Région 32 %, le Département 14 %, l'Europe 1 %.

L'autofinancement moyen est d'environ 30 %.

Syndicat de Voirie

Responsable administrative : Brigitte Forté. Elle est également chargée de l'encadrement et de la coordination à la Communauté de Communes Pyrénées-Cerdagne.

L'année 2001 a été marquée par un fort investissement réalisé par le Syndicat Intercommunal de Voirie à la demande des communes concernées : Latour de Carol, Enveitg, Bourg Madame, Eyne, Angoustrine, Ur, pour les plus gros investissements routiers.

Les élus ont aussi voulu répondre aux besoins nouveaux : réalisation des chemins de randonnée, plus de 250 kms et sortie du 1er guide-rando comprenant 26 circuits sur l'ensemble de la Cerdagne. Ce guide sera vendu 4 euros. Pour entretenir ce réseau de chemins, réaliser des circuits à thème avec les professionnels, assurer les demandes de subvention pour l'entretien, un poste nouveau a été créé.

Une autre décision importante a été l'achat d'une balayeuse qui permettra à partir de mars 2002 d'assurer le nettoyage des rues de nos villages et ainsi de mettre en place un poste de travail intercommunal.

De nombreux travaux sont projetés pour 2002 en particulier sur Védignans, mais aussi sur Osséja, Palau de Cerdagne, Valcebollère... La subdivision de Saillagouse reste notre soutien logistique et maître d'œuvre le plus sollicité. LA COLAS, la SCREG, l'entreprise FABRE ont été nos principaux fournisseurs.

Infos

En raison des températures très basses de décembre 2001 (entre - 12 et - 21°) et bien que les canalisations soient à 90 cm de profondeur, certaines ont gelé et ainsi quelques uns d'entre nous avons été privés d'eau. Souhaitons que cette situation climatique tout à fait exceptionnelle, ne se pérennise pas. Pour ce qui est du déneigement des trottoirs, qui revient normalement à chaque propriétaire, le sel n'agissant pas à partir de - 5 degrés, les trottoirs et certaines parties de rues, malgré le dévouement de l'équipe technique, n'ont pu être déneigés convenablement. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Noël et le 1er de l'An sont l'occasion de se retrouver dans notre communauté en toute fraternité dans le respect du bien public. Cette année certains énergumènes n'ont rien trouvé de mieux que de détériorer ou voler des biens publics (miroirs de croisements, panneaux de circulation, père Noël, ...). Certains ont été vus, une plainte va être déposée, il est encore temps de restituer les objets volés et de venir à la Mairie s'en expliquer.



Sécurité... Concertation... Traversée de Saillagouse... Aménagements...



Le XIIème Plan a été adopté par l'Etat, la Région, avec la participation du Département. Les investissements prévus pour la Route Nationale 116 ne sont pas à la hauteur des espoirs des habitants et élus des hauts cantons pour, entre autres, la partie Olette / Mont-Louis.

En effet, seuls sont prévus 80 millions de francs sur le secteur Villefranche / Mont-Louis et 150 millions de francs pour la 2 x 2 voies sur la partie Ile / Prades. Cette décision, si elle favorise la desserte Prades / Perpignan, n'améliore en rien la partie la plus difficile pour les habitants des hauts cantons et les usagers de cette route, alors même que c'est sur ce secteur que les accidents frontaux sont les plus nombreux, et que la moindre chute de neige paralyse la circulation et notre économie.



Au regard de ces choix, compte tenu de la circulation qui traverse notre commune (plus d'1,6 million de voitures par an), le Conseil Municipal a demandé à la Subdivision de l'Equipement de Saillagouse d'étudier un projet sur l'ensemble de la traversée depuis la rentrée sud jusqu'à l'intersection du Nid Cerdan. Un avant-projet sommaire vient d'être réalisé prenant en compte les éléments exprimés lors de la concertation par la population, les commerçants, artisans et riverains.

Compte-rendu du travail réalisé par les élèves de l'école de Saillagouse aux autorités : Monsieur le Maire, la DDE et la Gendarmerie

Il ressort particulièrement la volonté du Conseil Municipal, de réduire la vitesse des véhicules, d'améliorer la sécurité des piétons, de créer ou de conserver les places de stationnement permanent et minute, de favoriser la fréquentation du tissu commercial, d'identifier la voie de circulation, d'embellir la traversée en particulier sur la place de Cerdagne. L'ensemble de ce projet sera présenté dans les mois à venir à la population et aux services de l'Etat en vue de rechercher les financements nécessaires.

Dans le cadre de la semaine de la sécurité, organisée avec les Ecoles, la Direction Départementale de l'Equipement, la Gendarmerie Nationale, les enfants ont été force de proposition dans ce projet et j'en profite pour remercier l'ensemble des intervenants et les enfants.

Ce projet d'ensemble ne pouvant être réalisé immédiatement (achat de terrains, espaces réservés...), une expérimentation d'aménagement de la place de Cerdagne, qui aurait dû démarrer en juin 2001 et retardée en octobre pour diverses raisons, a été mise en place après concertation et présentation aux riverains.

Si elle n'est pas parfaite, elle a permis de révéler les limites de certaines parties d'aménagement (« stationnement minute » par exemple). Deux réunions avec les commerçants, artisans, les riverains et la population en décembre 2001 auront permis à la subdivision chargée de cette réalisation de prendre en compte les éléments d'un projet définitif qui sera présenté prochainement (trottoirs plus larges, passage piétons, stationnement sur la partie de la nationale du Carrer del Mig à la rue des Cérètes...).

Je tiens, au nom du Conseil Municipal, à réitérer notre volonté de concertation pour aboutir à un projet définitif de cet espace public prenant en compte les intérêts de tous et une meilleure sécurisation de nos concitoyens.

Cette année 2002 étant placée sous le signe de la tolérance, je suis sûr que chacun fera preuve de civisme, de solidarité, privilégiera l'intérêt collectif pour que nous réalisions ensemble l'aménagement le plus adapté.

Merci de votre patience et de votre contribution .